

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 94 (1968)
Heft: 20: Symposium de l'Association internationale de recherches hydrauliques (AIRH) Lausanne, 8-11 octobre 1968

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIVERS

Assemblée de discussion

sur la technique des câbles à courant fort

Sous les auspices de l'Association suisse des électriciens, une journée d'information et de discussion a récemment eu lieu à Neuchâtel sur les techniques modernes des câbles à courant fort.

Après les paroles de bienvenue du Dr Lindecker, président de la journée, M. G. de Montmollin, directeur technique de la S.A. des Câbles électriques de Cortaillod, parla de la technique moderne des câbles isolés au papier. Le conférencier releva le fait qu'en dépit de l'apparition de nouveaux matériaux isolants synthétiques, le papier reste pour la fabrication des câbles (surtout en haute tension) l'un des matériaux essentiels et le plus éprouvé. Le papier imprégné a une rigidité diélectrique considérable et les températures supportées en régime normal font que, sur ce point, le papier imprégné a une endurance qui, actuellement, n'est pas encore atteinte par les matières plastiques ordinaires. Les techniques modernes de fabrication, l'amélioration des propriétés des papiers et des matières d'imprégnation stabilisées évitant une migration de l'isolant dans les dénivellations, l'allègement des câbles et la simplification des boîtes d'extrémités font que les câbles au papier gardent une place importante dans les réseaux électriques.

Ce fut ensuite au tour de M. B. Capol, directeur technique de la Fabrique de câbles de Brougg S.A., de parler de l'état actuel des câbles isolants au moyen de matières synthétiques. Pour les câbles basse tension (jusqu'à 1 kV) isolés au chlorure de polyvinyle, il n'y a plus de problèmes majeurs : ils sont équivalents à ceux isolés au papier. Il en va de même pour les câbles au polyéthylène jusqu'à 10 kV ; des câbles pour 70 kV sont aussi fabriqués en série. Par contre, pour des tensions plus élevées, les problèmes de rigidité diélectrique et de durée de vie ne sont pas résolus. Il s'agit donc de développer encore intensément les câbles isolés en matière synthétique pour atteindre le niveau de fiabilité et la durée de vie des câbles isolés en papier.

La dernière conférence, donnée par M. G. Martin, directeur technique de la S.A. des Câbleries et Tréfileries de Cossonay, fut consacrée aux perspectives d'avenir. Comme il sera de plus en plus difficile d'utiliser les lignes aériennes (régions de forte densité d'habitation, configuration du terrain), les câbles pour le transport de grandes puissances prendront de plus en plus d'importance. Les câbles actuels à 50 Hz étant limités dans leur capacité de transport, il faut trouver d'autres solutions. Par exemple, des câbles supraconducteurs à 50 Hz pourraient être utilisés, solution qui simplifie le problème des pertes et celui des courants de court-circuit. Une deuxième solution consiste à employer des câbles normaux à courant continu, munis d'un refroidissement artificiel ou des câbles à tension réduite, mais supraconducteurs. L'emploi de guides d'ondes (fréquence de l'onde électromagnétique comprise entre 3 et 10 GHz) constitue la troisième solution ; malheureusement, à cause de l'instabilité de l'onde et du rendement, cette solution n'est pas encore réalisable. Il existe encore d'autres possibilités, comme par exemple

une électrolyse suivie d'un transport d'hydrogène ou d'hydrazine et d'une retransformation en électricité par pile à combustible. Là encore, il reste de nombreux problèmes à résoudre.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Problèmes actuels intéressant les ingénieurs

Zurich, 18 et 19 octobre 1968

Les journées d'études organisées par le Groupe professionnel des ponts et charpentes sur ce thème auront lieu au Bâtiment de physique de l'Ecole polytechnique fédérale, grand auditoire de physique, Gloriastrasse 35, Zurich.

Programme et renseignements : SIA, Beethovenstrasse 1, 8022 Zurich.

CARNET DES CONCOURS

Pont sur le Rhin de la RN2

Ouverture

Un concours-soumission est ouvert pour le pont de la R.N. 2, à Bâle, et s'adresse à toutes les entreprises et bureaux d'ingénieurs disposant d'une expérience suffisante en la matière.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du « Tiefbauamt des Kantons Basel Stadt », Münsterplatz 11, Bâle.

Délai d'inscription : 15 octobre 1968.

Délai de remise des projets-soumissions : 31 mai 1969.

Concours international d'architecture

Ouverture

La République d'Autriche, représentée par le Ministère fédéral de la construction et de la technique, en collaboration avec la ville de Vienne, organise un concours pour la construction d'un siège d'organisations internationales (Agence internationale de l'énergie atomique et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) et d'un Centre de congrès internationaux à Vienne.

Les projets porteront sur un ensemble d'édifices d'un volume d'environ 700 000 m³ et l'aménagement du contexte urbain de cet ensemble.

Le concours a reçu l'approbation de l'UIA.

Délais

— d'inscription : du 1^{er} novembre 1968 au 31 décembre 1968 ;

— des demandes de renseignements : 31 décembre 1968 ;

— d'envoi des projets : 30 avril 1969.

La documentation complète pourra être obtenue à partir du mois d'octobre 1968.

Comité organisateur :

Comité consultatif, Concours Siège d'organisations internationales, Marc-Aurelstrasse 2a/30, 1010 Vienne (Autriche).